

Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



Edito

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec émotion que je rédige ce premier édito du Journal d'Estavayer suite à mon élection en tant que Syndic. C'est avec beaucoup d'enthousiasme, mais conscient des responsabilités liées à ce poste, que j'aborde cette nouvelle fonction. Je peux vous assurer de mon total engagement pour notre belle Commune. Je sais que je pourrai compter sur le soutien de mes collègues du Conseil communal dans cette tâche ainsi que des collaboratrices et collaborateurs communaux que je remercie par avance. J'ai particulièrement à cœur dans mon mandat d'aller de l'avant avec les projets initiés au niveau du développement des infrastructures sportives, de l'aménagement des rives du Lac, ainsi que de poursuivre les démarches entreprises pour accueillir des emplois et de nouvelles activités économiques. Je souhaite également que vous soyez toutes et tous fiers d'habiter notre Commune et que vous vous y sentiez bien.

Je profite de cet édito pour remercier chaleureusement mon prédécesseur André Losey, qui s'est investi pendant près de 20 ans à l'exécutif communal. Il a pu quitter sa fonction avec le sentiment du devoir accompli.

C'est ainsi que j'avais prévu de commencer mon premier édito que je pen-

sais poursuivre en vous encourageant à fréquenter les nombreuses manifestations qui auraient dû animer notre Commune avec le retour des beaux jours.

Mais l'actualité bouscule nos habitudes, nos certitudes et nous voilà dans une situation unique et terriblement compliquée pour tous. En raison du Coronavirus, la protection de la population est la priorité absolue des autorités et tout notre pays se trouve actuellement dans une « situation extraordinaire ». Les personnes particulièrement à risque et les seniors de plus de 65 ans sont invités à rester à la maison et à éviter les foules. Les enfants ne vont plus à l'école et toute l'économie tourne au ralenti. La vie sociale est complètement chamboulée à l'heure de mettre sous presse (23 mars 2020), toutes les manifestations ont été annulées jusqu'à fin avril.

Je vous encourage à prendre soin de vous et de vos familles et à respecter les mesures mises en place par la Confédération. Ce n'est qu'en respectant à la lettre les prescriptions sanitaires que nous parviendrons à endiguer cette terrible pandémie.

En cas de questions, n'hésitez pas à consulter notre site internet ou à contacter l'Administration communale.

Eric Chassot,
Syndic

SOMMAIRE

p. 2-5

AUTORITÉ COMMUNALE

- Au revoir M. le Syndic
- Informations COVID-19
- Reconstitution du Conseil communal
- Informations du Conseil général
- Informations des écoles

p. 6-9

INFORMATION DES SERVICES

- Nouvelle salle de gym à Murist
- Nouveau Chef de service
- Vignette dématérialisée
- Respect du voisinage
- Animation jeunesse

p. 10-11

ÉVÉNEMENTS ET AGENDA

p. 12

STATISTIQUE DE LA POPULATION



Une administration communale à votre service

L'administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à **Estavayer-le-Lac**
Rue de l'Hôtel de Ville 11
Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service de l'environnement (eau potable, eaux usées, énergies et éclairage) ;
- Service du territoire (aménagement du territoire et urbanisme, constructions, mobilité) ;
- Secrétariat des écoles.

Horaires :

- **Du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30**
- **Ouverture du contrôle des habitants le jeudi jusqu'à 19h00**

Numéro de téléphone principal de l'administration communale :
026 664 80 00

Adresse électronique :
commune@estavayer.ch

Les coordonnées détaillées de chaque service et secteur sont disponibles sur notre site internet :
www.estavayer.ch

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée, dans d'autres bâtiments: Défense incendie, Eau potable, Eaux usées, Edilité, Crèche, Office des curatelles, Musée, Sport, Jeunesse, Estasympa, Accueil extra-scolaire, etc.

Conseil communal

Au revoir M. le Syndic



M. André Losey a décidé de quitter la scène politique au 29 février après plus de 20 ans d'engagement politique.

Né à Sévaz il y a 64 ans, M. Losey est tombé dans la marmite politique à la maison. La fibre politique fait partie des gènes de la famille Losey car les 4 frères appartiennent chacun à un parti différent : André au PDC, Michel à l'UDC, Roland au Parti radical et René en tant que libéral. Une belle brochette de politiciens et une belle diversité, représentative de la démocratie suisse.

Il est entré au Conseil général en 1991 et l'a présidé en 2000. Ensuite, dès 2001, il a été nommé Conseiller communal où

il a géré le dicastère des eaux et de l'épuration. Pendant 7 ans, il a été Vice-Syndic avant de devenir Syndic en 2013 à la suite de la démission de M. Albert Bachmann. En 2017, l'année de la grande fusion, il est devenu Syndic de la nouvelle Commune d'Estavayer.

C'est peu dire qu'il connaît la Commune d'Estavayer, surtout avec les dossiers qui l'ont occupé ou qui sont encore d'actualité. Durant toutes ces années, il a vu se concrétiser nombre de projets comme la construction de la salle Amarante, le nouveau quartier de la Prillaz, l'école du Sacré-Cœur pour n'en citer que quelques-uns. Avec la complication actuelle due aux recours et à une législation de plus en plus pointilleuse, d'autres affaires nécessiteront encore un peu de temps pour se concrétiser.

Le Syndic était également responsable du dicastère de l'Administration et il fut un excellent « patron » qui savait déléguer et faire confiance à son personnel. Nous le remercions pour tout cela.

A la retraite professionnelle, M. Losey souhaite aussi avoir plus de temps avec sa famille qu'il aime tant et profiter de son temps libre pour voyager.

Nous lui souhaitons une belle retraite.

INFORMATIONS COVID-19

En raison de la pandémie, les guichets de l'Administration communale et de l'Edilité sont fermés au public depuis le mardi 17 mars 2020. Une permanence téléphonique est aussi assurée pour répondre aux courriers et courriels pendant les horaires usuels des guichets. Pour les dossiers urgents ou s'il n'y a pas d'autre solution, les clients pourront être reçus sur rendez-vous, en respectant les distances de sécurité lors des entretiens.

Les structures d'accueil, la crèche et les écoles sont fermées depuis le 16 mars.

La situation évolue de jour en jour et les informations données aujourd'hui ne seront probablement plus d'actualité demain.

Informations mises à jour sur le site internet : **www.estavayer.ch**





De gauche à droite, premier rang : M. Eric Rey, Mme Brigitte Pautre (Secrétaire générale adjointe), Mme Marlis Schwarzentrub, M. Philippe Aegerter, M. Eric Chassot, M. Jean-Claude Votta. Au second rang : M. Lionel Conus (Secrétaire général), M. Christophe Pillonel, M. Dominique Aebischer, M. Samuel Ménétrety, M. Joseph Borcard

Estavayer-le-Lac, le 24 février 2020

RECONSTITUTION DU CONSEIL COMMUNAL D'ESTAVAYER

Suite à la démission du Syndic M. André Losey, pour le 29 février 2020, le premier des viennent-ensuite de la liste PDC, M. Christophe Pillonel, a accepté son élection au Conseil communal et a été assermenté.

Le Conseil communal dans sa nouvelle configuration s'est reconstitué.

M. Eric Chassot a été élu Syndic alors que M. Eric Rey occupera le poste de Vice-Syndic.

Compte tenu de l'élection de M. Eric Chassot à la Syndicature, la distribution des dicastères a été quelque peu remaniée. M. Eric Rey reprend le dicastère de l'Aménagement du territoire et Constructions alors que M. Christophe Pillonel s'occupera du dicastère de la Santé, Affaires sociales et Jeunesse. Les autres Conseillers communaux conservent leurs dicastères actuels.

La nouvelle répartition des dicastères est la suivante :

- M. Eric Chassot, Syndic Administration générale
- M. Eric Rey, Vice-Syndic Aménagement du territoire et Constructions
- Mme Marlis Schwarzentrub Enseignement, Formation et Petite enfance
- M. Philippe Aegerter Finances
- M. Dominique Aebischer Domaine public
- M. Jean-Claude Votta Bâtiments et Infrastructures
- M. Joseph Borcard Environnement et Energie
- M. Samuel Ménétrety Culture, Tourisme et Sécurité
- M. Christophe Pillonel Santé, Affaires sociales et Jeunesse

M. Christophe Pillonel, géomètre à Estavayer-le-Lac, rejoint le Conseil communal. Il connaît déjà bien la Commune car il y a siégé durant 11 années en qualité de Conseiller communal. Elu au Conseil général en 2001, il a rejoint le Conseil communal en 2006 où il gérait le dicastère des Ecoles. Ensuite, il reprit le dicastère Finances et Culture pour terminer avec le dicastère de l'Aménagement du territoire de 2013 à 2017.



INFOS DES ÉCOLES

COMMENT ACCOMPAGNER NOS ENFANTS A L'ERE DIGITALE ?

Une conférence sur le thème a été organisée par le Conseil des parents le jeudi 13 février à la salle de la Prillaz. M. Sébastien Gendre, travailleur social depuis 25 ans, actuel délégué au suivi des situations complexes pour la Fondation genevoise pour l'Animation socioculturelle et qui a dirigé le département «prévention et formation» de l'ONG Action Innocence, est venu débattre du sujet et sur le rôle éducatif des parents afin de mieux accompagner nos enfants dans le monde numérique. Environ 220 parents et enseignants y ont participé.

L'ECOLE AUTREMENT

La classe de 5-6HV de Mme Nadia Huguet de Murist a mis sur pied un canapé forestier. Les élèves profitent, une à deux fois par semaine, de travailler en plein air de manière différente. Les apprentissages en forêt, bien encadrés, sont tout aussi valables que dans une salle de classe et grandement appréciés des élèves. Un canapé forestier est également mis à disposition pour les élèves de la zone 2 (Vernay et Bussy-Morens-Sévaz-Rueyres) par Mme Lucia Pury, responsable de l'école maternelle des Budzons du Lac à Forel.

CAMPS DE SKI ET BOB

Malgré un enneigement peu optimal cet hiver, les élèves ont pu skier dans des conditions acceptables. Les camps des élèves de 6H et 7H des zones 1 (Estavayer-le-Lac-Font) et 2 (Vernay-BMRS) se sont déroulés à Bellegarde du 13 au 31 janvier, tandis que celui des classes de 8H s'est déroulé à Grimont du 27 janvier au 7 février. Le camp de ski des élèves de 3H à 8H de la zone 3 (Murist-Vuissens), s'est déroulé à Bellegarde du 3 au 7 février. Les semaines où les conditions de neige étaient les moins favorables, les élèves se sont vu offrir une journée à La Lenk afin de bénéficier de meilleures conditions.

Les sorties bob des 3-4H à Mauborget ont malheureusement dû être annulées. Elles seront remplacées par des journées «vertes».

Le Conseil général

Séance du Conseil général du 19 décembre 2019

Cette séance a eu lieu à la Prillaz sous la présidence de M. Pierre-Alain Joye. 58 Conseillers généraux présents.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2019 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M. Romain Lambert, membre à la Commission financière pour la période administrative, à l'unanimité.
4. Approuvé le budget 2020 avec deux amendements à l'unanimité.
5. Approuvé les avenants au Règlement scolaire de la Commune d'Estavayer à l'unanimité.
6. Décidé le renvoi de la demande d'un crédit d'investissement de CHF 113'000.- TTC pour la mise en place d'un concept de vaisselle réutilisable pour les manifestations par 37 oui et 21 non.
7. Divers.

Séance du Conseil général du 19 février 2020

Cette séance a eu lieu à la Prillaz sous la présidence de M. Pierre-Alain Joye. 55 Conseillers généraux présents.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2019 par 54 oui et 1 abstention.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M. Bruno Marmy à la Commission de l'énergie pour la période administrative à l'unanimité.
4. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 113'000.- TTC pour financer des mesures d'accompagnement à la mise en place d'un concept de vaisselle réutilisable pour les manifestations par 53 oui et 2 abstentions.
5. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 69'000.- TTC pour la pose d'une couche de roulement sur la partie de la Route de la Chapelle située devant le Cycle d'orientation et la salle de sport « Amarante », à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
6. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 47'000.- TTC pour la pose d'une couche de roulement sur la Route de la Ferme, à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 71'000.- TTC pour la réfection d'une partie de la route reliant Franex à Granges-de-Vesin à l'unanimité.
8. Décidé le renvoi de la demande de crédit d'investissement de CHF 525'000.- TTC pour la création d'un cheminement piétonnier le long du lac entre Estavayer-le-Lac et Font par 37 oui, 15 non et 2 abstentions (1 Conseiller général récusé).
9. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 66'000.- TTC pour le remplacement d'une conduite d'eau potable à la Place Saint-Claude, à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
10. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 115'000.- TTC pour la création d'un bouclage du réseau d'eau potable dans le quartier du Bégu à Font à l'unanimité.
11. Octroyé un crédit d'étude de CHF 246'000.- TTC pour le réaménagement de la Rue du Musée, de l'Impasse des Jardins et de la Ruelle de la Fausse-Porte, Estavayer le Lac par 38 oui, 14 non et 3 abstentions.
12. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 639'000.- TTC pour l'assainissement des anciens stands de tir de Font et d'Estavayer-le-Lac, ainsi que pour une participation financière à la pose de récupérateurs de balles pour les stands de Forel, Bussy et Lully par 51 oui, 2 non et 1 abstention (1 Conseiller général récusé).
13. Divers.

En raison de la pandémie, la prochaine séance du Conseil général du lundi 30 mars est annulée et pour l'instant, celle du 27 mai est en sursis. Une date de réserve a été prévue le 23 juin. Les procès-verbaux sont disponibles sur notre site internet.

Afin de faire connaissance avec tous les Conseillers généraux, une présentation de 4 personnes selon tournus est faite lors de chaque tirage.



CONRAD CASTALDI Parti libéral radical (PLR)

Originaire d'Italie et né à Estavayer-le-Lac, je suis marié et père d'une fille de 19 ans et d'un garçon de 15 ans. Entrepreneur dans le domaine du contrôle et du conseil électrique, j'apprécie particulièrement les nombreux contacts que m'apportent ma profession. Mes loisirs sont le VTT et le golf.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

J'ai toujours été intéressé par la politique. Ma fonction actuelle au sein du Conseil général et à la Présidence de la Commission financière est une chance de pouvoir contribuer aux décisions qui font avancer notre grande Commune.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Des fettuccine aux fruits de mer - Un labrador - Le livre « Le Pape François » - Impatient et généreux.



JULIO CATANO Parti démocrate-chrétien (PDC)

Né à Lima au Pérou, je suis marié et père de 4 enfants et suis fraîchement retraité. J'aime le ski, le football, le tennis de table et la marche.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Vu la nouvelle constitution du Canton du 16.05.2004, le PDC m'a proposé de faire partie des siens. J'y ai vu une belle manière de vivre la société dans tous les domaines.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Un rösti bien préparé - Un lion - Je confesse avoir reçu (Pablo Neruda) - Retardataire et modeste.



FRANCIS DURUZ Groupe Murist - Vuissens

Agriculteur à Murist, marié à Marie-Jeanne et papa de 4 jeunes adultes.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

M'étant toujours intéressé depuis ma majorité à la vie communale, je trouvais important de me mettre à disposition pour réaliser le choix des citoyens : la mise en place de la nouvelle Commune d'Estavayer.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Une goulache - un kangourou - « Le Terminal » avec Tom Hanks - Impulsif et loyal.



CHRISTOPHE MARMY Groupe Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés (BMR)

Né à Estavayer-le-Lac, marié, 3 enfants jeunes adultes, employé Nestlé sur le site de XIII Cantons. Mes hobbies sont la course à pied, les randonnées en montagne, un peu de tir et de petites virées en moto.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

En tant que Conseiller communal à Bussy, c'était de participer et de suivre les premières années de notre nouvelle Commune. Ensuite, découvrir le fonctionnement du Conseil général bien que je l'aie intégré en succédant à M. Denis Chassot, collègue au Conseil communal de Bussy durant 18 ans et ami, décédé subitement il y a un peu plus de 2 ans.



NOUVELLE SALLE DE GYM À MURIST

Coupe



Le projet de construction de la salle de gym de Murist consiste à lier le bâtiment scolaire existant à celui d'un nouveau bâtiment. Un ascenseur desservant tous les niveaux ainsi que des portes de liaison se trouveront à l'articulation des deux corps de bâtiment. Le projet et la direction des travaux sont l'œuvre du bureau Krieger Vonlanthen Architecture de Corcelles-près-Payerne, sous la houlette du secteur des bâtiments du Service de l'édilité. L'implantation reprend le projet primé en 1998-1999. Elle ferme la place carrée et s'ouvre à l'est vers la campagne et le lac.

La nouvelle construction abritera non seulement une salle de gym, une grande cuisine permettant l'organisation de banquets à l'occasion d'un mariage, d'une fête ou encore du repas de Bénichon par exemple, mais également les locaux pour l'AES qui prendront place au rez-de-chaussée. De plus, un volume supplémentaire viendra s'accoler en façade nord-ouest du bâtiment existant pour créer un espace dédié à l'ACT. L'ensemble en cours de construction est exécuté dans le respect de l'environnement et du développement durable, tant au niveau de l'importante épaisseur de l'isolation utilisée que par l'utilisation de sources lumineuses LED ou encore par l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Dates importantes de cette réalisation :

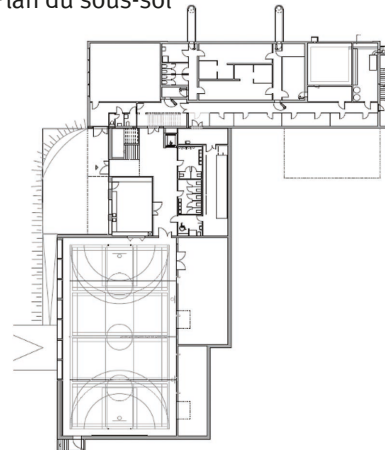
Début du chantier au printemps 2019

Fin du chantier en juillet 2020

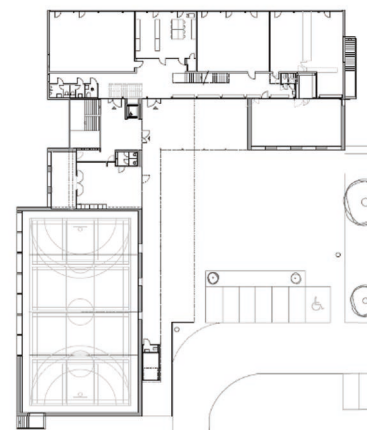
Fin des aménagements extérieurs dans le courant de l'été 2020

Mise à disposition des locaux dès la rentrée scolaire en août 2020

Plan du sous-sol



Plan du rez-de-chaussée



M. PIERRE ANDRIEU, NOUVEAU CHEF DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

M. Pierre Andrieu a repris, au 1er février 2020, le poste de Chef du Service de l'environnement. M. Andrieu a suivi une formation académique universitaire en physique, chimie et gestion des eaux. Il a travaillé au développement et à l'implémentation de projets de réseaux d'eau et de stations d'épurations au sein d'un bureau d'études privé pendant 12 ans. Il a aussi développé, dans ses précédents emplois, des compétences en management et en planification stratégique ainsi qu'en gestion de projets. Il se réjouit de mettre au profit de la Commune ses différentes expériences et ses qualités. Nous lui souhaitons la bienvenue dans son nouveau rôle.

Il remplace M. Christophe Ducommun parti vers de nouveaux horizons dans le Canton de Neuchâtel où il réside. Durant ses deux ans et demi au sein du service, M. Ducommun a participé à la réalisation de nombreux projets, soit au niveau de la gestion des eaux, de la gestion de l'énergie ou des projets routiers. Nous le remercions pour le travail accompli et lui souhaitons tout le meilleur dans ses nouvelles fonctions.





Clôture et palissade

VOTRE CLÔTURE ? NOTRE VITRINE !

Clôturer, se clôturer est un besoin pour certains, d'intimité, de sécurité, de tranquillité... Au risque d'être une rupture, la barrière peut parfois sembler peu conviviale, propice au cambriolage ou même dégrader la qualité paysagère. **C'est pourquoi la démarcation de la séparation entre la sphère privée et l'espace public est à réfléchir judicieusement !**

Opter pour un bon choix est déclencheur d'une certaine qualité de vie des habitants, des visiteurs, des passants et du monde animal ou végétal. L'espace privatif peut être réalisé avec des clôtures vivantes telles que des palissades en saule tressé ou des haies vives qui constituent une nourriture pour la faune locale.



Le Canton de Fribourg publie sur le site internet du Service de la nature et du paysage (SNP) la liste des espèces indigènes de haies.

<https://www.fr.ch/sfn/energie-agriculture-et-environnement/faune-et-biodiversite/boisements-hors-foret>

L'emplacement à prévoir pour la mise en place d'une clôture ou d'une palissade diverge selon le type de barrière et la situation géographique, qu'elle soit au bord d'un chemin, d'une route ou sur la limite d'un fonds voisin. La hauteur des éléments est également déterminante.

Extrait de la Loi d'application du code civil suisse

Art. 59 Clôtures (CCS 697) – En limites

¹ Toute clôture, hormis la haie vive, peut être établie dans l'alignement des bornes, à condition de ne pas excéder 120 centimètres de hauteur. Si elle doit dépasser ce maximum, elle sera reculée de la distance correspondant au résultat de la différence entre la hauteur maximale autorisée (120 cm) et la hauteur effective de la clôture. Ces restrictions ne concernent pas la clôture des cours, jardins et pâturages, qui peut être surélevée suivant les besoins.

D'autres conditions sont réglées dans la Loi sur les routes (LR) et dans les Règlements communaux d'urbanisme (RCU).

Dans la plupart des cas, ce genre de travaux nécessite une autorisation par une mise à l'enquête selon la procédure simplifiée.

Le Service du territoire vous renseigne volontiers au 026 664 80 30 ou territoire@estavayer.ch

RESTRICTION DE CIRCULATION SUR CERTAINS CHEMINS AF

Les chemins AF (améliorations foncières) ont été réalisés pour assurer aux exploitants une utilisation rationnelle des terres agricoles, pour en faciliter l'exploitation et améliorer les conditions de production.

Or, il est constaté que ces chemins AF, notamment entre Montbrelloz et Rueyres-les-Prés, sont de plus en plus utilisés par des véhicules non agricoles et il convient d'en limiter la circulation lorsque celle-ci devient trop forte afin de pouvoir mettre en sécurité les usagers de ces chemins. En effet, si la cohabitation des véhicules agricoles avec les piétons et les deux-roues est acceptable dans le gabarit des chemins agricoles, il n'en n'est pas de même avec les automobiles et ceci pour plusieurs raisons (vitesse inappropriée, difficulté dans les croisements, empiètement sur les champs, etc.).

Les chemins de la Confrérie, de la Montaneire, des Chênes, de la Pierra et de Vy de Rueyres sur les secteurs de Rueyres-les-Prés et Montbrelloz seront interdits à tout trafic automobile avec la mise en place d'une signalisation OSR 2.03 (accès par les 2 roues autorisé) dont le but est de régler et de sécuriser la circulation dans ces secteurs.

Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces restrictions et d'emprunter les routes communales et cantonales prévues au transit régulier.

Dans un premier temps, une phase préventive sera mise en place par la Police communale et la Police cantonale pour informer les utilisateurs de ces restrictions.





VIGNETTE B DÉMATÉRIALISÉE

Pour les secteurs : Bord du Lac, Place Nova-Friburgo et Plage communale

La Police communale vous rappelle que dès cette année, il n'est plus nécessaire de vous rendre à l'administration communale afin d'obtenir la vignette B gratuite. En effet, un nouveau système informatisé est mis en place pour remplacer les vignettes à coller. Toutes les immatriculations des personnes domiciliées sur la Commune d'Estavayer seront automatiquement insérées dans ce système informatisé sur la base de la liste des plaques minéralogiques transmise par l'OCN, arrêtée chaque année au 1er avril.

Devront envoyer un e-mail à police@estavayer.ch :

- Les nouveaux habitants annoncés entre le 1er avril et le 15 septembre de l'année en cours. Ces derniers doivent communiquer leur numéro d'immatriculation afin de pouvoir bénéficier de ce droit.
- Toutes demandes de véhicules d'entreprises immatriculés hors de la Commune, conduits par un habitant d'Estavayer.
- Le détenteur, ayant droit à la vignette B dématérialisée, qui changera d'immatriculation entre le 1er avril et le 15 septembre.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette vignette n'est pas valable sur les zones bleues et sur les autres parkings de notre Commune. Le système de contrôle du stationnement est basé sur la saisie des plaques d'immatriculation et les contrôles de parcage se feront par leur scannage.

Les vignettes « Manifestations » 2020 ne sont pas comprises dans le système informatisé et le concept reste identique aux années passées. Ces vignettes seront envoyées aux ayants droit en temps opportun.

Pour toutes questions, merci de bien vouloir adresser un e-mail à la Police communale (police@estavayer.ch) ou d'appeler le numéro 026 664 80 40. Vous pouvez également consulter la site internet de la Commune.

PARCOMÈTRE

Nous vous rappelons que, pour gagner du temps lors de votre passage sur le parking payant de la Place des Bastians, vous pouvez utiliser l'application **ParkingPay** ou **Twint**. Avec cette application, plus besoin de petite monnaie, de carte de crédit ou de ticket. Une fois téléchargée sur votre smartphone et votre profil activé, elle vous permet de gérer votre temps de stationnement en quelques clics. Votre compte vous permet de choisir votre mode de paiement et de garder un historique de vos stationnements, et ce dans près de 500 sites en Suisse. Cela constitue un avantage pour les utilisateurs qui ne devront pas installer une application spécifique à Estavayer-le-Lac mais qui pourront utiliser un système auquel ils sont déjà habitués partout en Suisse. Plus d'informations sur : parkingpay.ch ou twint.ch

FITNESS URBAIN GRATUIT

Le parc de la Prillaz est composé de grands espaces verts, de places de détente, d'arbres, de places de jeux ainsi que d'un fitness urbain. Ce parc met en lumière l'importance du mouvement et du vivre ensemble à tout âge.

Ce fitness urbain est conçu pour les jeunes et les adultes, il regroupe plusieurs types de machines qui sont prévues pour le renforcement musculaire, il peut être utilisé par les sportifs les plus aguerris ainsi que par les non-sportifs qui désirent simplement rester en forme.

Avec URBAN TRAINING vous avez la possibilité de découvrir ce fitness urbain ainsi que la ville d'Estavayer-le-Lac en pratiquant une activité physique. Durant 60 min. en combinant marche et exercices musculaires, adaptés à tous les niveaux, URBAN TRAINING vous propose plusieurs séances encadrées par un coach.

Les cours reprendront une fois que les activités en groupe seront à nouveau autorisées.





Respect du voisinage

ESTAVAYER : UNE VILLE QUI BOUGE !

Estavayer : une ville qui bouge ! Ce dynamisme réjouissant répond à une véritable attente de la population car il permet de renforcer les liens sociaux tout en favorisant l'essor culturel. Toutefois, des plaintes régulières rappellent que la population est très sensible au respect de la tranquillité.

Les bruits de clientèle dans la rue, éclats de voix provenant de rassemblements, tapages, les nuisances sonores, diurnes ou nocturnes causées sur la voie publique sont aussi un véritable problème de santé publique, portant atteinte à la qualité de vie de nombreux citoyens. Le Conseil communal comprend bien que les riverains puissent être indisposés par les nombreuses contraintes engendrées par les nuisances sonores liées à la vie nocturne et aux manifestations locales. Toutefois, il est également fier du nombre et de la diversité des manifestations qui sont présentes chaque année sur son territoire. Ces manifestations sont des moments privilégiés de rencontres et de partage. Elles participent au dynamisme de notre Cité, sont favorables pour le commerce local et contribuent aussi à véhiculer une image positive d'Estavayer. Par contre, le Conseil communal est conscient qu'il est important de trouver un équilibre entre ces manifestations et les inévitables nuisances qu'elles génèrent pour une partie de la population et qui peut nuire à leur qualité de vie.

Chaque autorisation est soumise à préavis du Conseil communal puis à décision de la Préfecture. La gestion générale de ces demandes est supervisée par la Police communale. Pour les manifestations d'importance ou qui sortent de l'ordinaire, des séances de préparation sont organisées. Lors de ces séances, les différents services communaux et/ou cantonaux concernés par l'organisation de la manifestation sont réunis. On y parle aussi bien d'aspects logistiques que sécuritaires. Une fois la manifestation terminée, une séance de débriefing est organisée dans la plupart des cas. La Police de proximité est avertie des manifestations et c'est cet organe cantonal qui est chargé de la surveillance du respect des horaires et des autorisations. Afin de donner plus de cadre à ces manifestations, un guide à l'intention des organisateurs est en train d'être rédigé, avec comme objectif de résumer dans un document les informations et règles en lien avec les manifestations. Le Conseil communal profite de la rédaction de ce guide pour réfléchir à ce qui peut et doit être amélioré. Le nouveau concept prévu au niveau de la gestion des déchets sera une première mesure concrète avec l'interdiction d'utiliser de la vaisselle jetable et de bannir les gobelets plastiques lors des manifestations. Dans le formulaire de demande de manifestation qui sera créé, des informations précises concernant les nuisances sonores seront aussi demandées afin que les préavis puissent être accordés en toute connaissance de cause.

Enfin, le Conseil communal profite de cette occasion pour sensibiliser les organisateurs, les participants à ces manifestations et la clientèle des établissements publics en leur demandant d'éviter de faire du bruit sur la voie publique, notamment la nuit, et de penser aux riverains qui vivent sur place toute l'année.

NOUVEAU SERVICE À LA POPULATION

INFORMATIONS VIA SMS POUR LES AVIS DE FERMETURES

Afin d'améliorer les informations transmises à la population, la Commune d'Estavayer a mis en place un nouveau système vous permettant d'être averti gratuitement, par sms, de divers événements : fermetures de routes lors de manifestations ou de chantiers, événements majeurs, ceci quelques jours avant leur occurrence, respectivement en cas d'urgence.

Pour vous abonner à ce service, il vous suffit d'envoyer un sms intitulé **START ESTAVAYER au numéro 723** (attention sur message et non WhatsApp). Si vous souhaitez vous désabonner, il vous suffit d'envoyer STOP ESTAVAYER au même numéro.

Ce système vous permettra de recevoir régulièrement des informations utiles sur les avis de fermetures. Le message contiendra aussi le lien vers la page de notre site internet sur laquelle vous pourrez consulter les plans des fermetures de routes.

Pour rappel, toutes les fermetures de routes programmées avec plans sont consultables facilement sur notre site internet www.estavayer.ch en cliquant sur le bouton d'accès rapide «Avis de fermeture» présent sur la première page.

DÉJECTIONS CANINES

Il a malheureusement été constaté que les trottoirs de la ville et des villages sont jonchés de déjections canines. Afin de préserver le bien-être de nos piétons et la beauté de nos rues, nous rappelons aux propriétaires de chiens que les déjections de leurs compagnons à 4 pattes doivent être ramassées et déposées dans les différentes poubelles Robidog ou poubelles publiques. Nous rappelons également qu'il est interdit de laisser les chiens en liberté dans les prairies agricoles. Nos agriculteurs vous en remercient d'avance !





LE PIQUE-NIQUE MULTICULTUREL FÊTE SES 10 ANS !

Le 21 juin 2020, à la Prillaz, le pique-nique multiculturel fête ses dix ans ! Grâce à la participation et à l'enthousiasme sans cesse renouvelés de la population, la manifestation crée des liens entre les habitants en réunissant des cultures et des générations et en amorçant un dialogue à travers les spécialités culinaires et les prestations culturelles proposées. Ne manquez pas cette édition et participez en partageant un plat ou une prestation culturelle. Le comité se réjouit de vous accueillir. **Sous réserve d'annulation à cause du Coronavirus.**

ANIMATION JEUNESSE EN ACTION !

Depuis début novembre, l'Animation Jeunesse est sans domicile fixe et navigue entre divers locaux, dans l'attente de trouver sa nouvelle arche de Noé ! Eh oui on a pris l'eau et on cherche un nouveau lieu pour reprendre la vie au Centre ! Mais en attendant, on ne chôme pas pour autant !

Dès la mi-décembre, on avait mis le paquet pour faire le char «**La Casa de Confetti**» qui a vécu son heure de gloire lors du défilé de Carnaval le 16 février. On remercie Estasympa qui nous a permis la construction du char dans les locaux de l'atelier sympa à Autavaux.

En même temps dans les coulisses, un travail de communication a été nécessaire pour présenter un nouveau projet proposé par un jeune en collaboration avec l'Animation Jeunesse. Le tout premier **TalentShow de la Broye !** Vous avez sûrement déjà vu des affiches à travers le district de la Broye et de son chef-lieu ? Les inscriptions étant terminées, vous pouvez réserver la date du 9 mai pour assister au spectacle à l'Azimut qui promet d'être haut en couleur !

Vous trouverez plus d'infos sur le site de l'Azimut, tout comme sur notre propre site www.cjesta.com.

A propos de site, notre stagiaire pré-HES lui a fait subir un petit lifting, merci Merlin! Merlin Oulevey qui nous quittera en juin pour ses obligations militaires.

Au mois de juin, l'Animation Jeunesse verra son équipe s'agrandir par l'arrivée d'un nouveau Chef de secteur et animateur.

Actuellement, nous sommes en pleine réflexion sur les prochaines collaborations avec la bibliothèque tant pour la future conférence Tilt que pour d'autres projets.

Comme chaque année, nous sommes également en pleine préparation de notre prochain camp au printemps...

Sous réserve d'annulation à cause du Coronavirus. Informations en temps voulu sur notre site www.cjesta.com



REPORT EN 2021

Le Tour de Romandie 2020, qui devait se dérouler entre le 28 avril et le 3 mai, est annulé. Son édition devrait toutefois être reprise en 2021.

Comme beaucoup d'autres manifestations sportives, le Tour de Romandie (TdR) n'a pas résisté à la crise du coronavirus et la décision de l'annulation était inévitable et inéluctable, selon les déclarations de M. Richard Chassot, directeur du TdR.

L'étape d'Estavayer devait avoir lieu le 1er mai 2020 et pourrait être reportée d'une année.

Suite à cette annulation, le Conseil communal tient à remercier le comité qui a œuvré jusqu'à maintenant pour la préparation de cet événement exceptionnel. Il remercie aussi toutes les entreprises et les partenaires qui se sont investis dans cette manifestation et souhaite vraiment que l'étape puisse être organisée l'année prochaine.



Talent Show de la Broye

Tu as un talent et tu veux le partager ?

l'azimut estavayer-le-lac

20h00 - portes 19h30

Sans réservation

Infos sur www.azimut.ch

sa 9 mai 2020 - 10.- (5.- jusqu'à 16 ans)

INSCRIPTIONS sur <https://www.cjesta.com/talent-show>



Manifestations d'avril à juin 2020

Selon informations reçues officiellement au 3 mars 2020 et réactualisées face au COVID-19

Toutes les manifestations sont annulées en avril.

mai sous réserve d'annulation à cause du Coronavirus

| | | |
|-------------|---------------------------------------|------------------------------------|
| 3 | Concert Upsilon | Eglise des Dominicaines |
| du 11 au 15 | La Suisse Bouge | Annulé |
| 16 | Portes ouvertes école de voile | Port de batellerie |
| 21 | Tournoi de l'amitié | Terrain de foot d'Estavayer-le-Lac |
| 20 au 24 | Peppiland | Place Nova Friburgo |
| du 21 au 24 | Championnat Corsaire | Port de batellerie |
| 30 mai | 100 Miles de la Pentecôte | Port de batellerie |

juin sous réserve d'annulation à cause du Coronavirus

| | | |
|----------------|---|------------------------------|
| 05-07 | LudiMania'k | Reporté au 28 au 30 mai 2021 |
| 11 | Fête-Dieu | Vieille ville |
| 13 | 40 ans groupe Scout la Molière | La Vounaise |
| du 13 au 14 | Elsa Bike | Prillaz |
| du 18 au 21 | Concours hippique | Place du Concours hippique |
| 20 | Fête villageoise | Bussy |
| 21 | Pique-nique multiculturel | Prillaz |
| 27 | Tournoi Pétanque mémorial Goumaz | Terrain de pétanque |
| 28 | Trikids Terra | Place du Concours hippique |
| du 25 au 9.07 | Cinéma Open Air | Reporté |
| du 12 au 12.07 | Fan Zone Euro 2020 | Annulé |

N'oubliez pas d'annoncer vos manifestations !

INFORMATIONS COVID-19

Toutes les infrastructures communales (piscine du Stavia, salles polyvalentes, salles des sociétés, salle de la Prillaz, etc.) sont fermées jusqu'à nouvel avis. Les regroupements sont interdits.

NOUVEAUTE AU MUSÉE

Le musée est fermé jusqu'à nouvel avis.

C'est en hiver que le Musée fait ses cures de jouvence. Depuis 2019, deux salles ont été rafraîchies au niveau de la peinture et de l'éclairage. Les travaux pour la deuxième viennent de se terminer et permettent de montrer la collection sous un nouveau jour. L'occasion aussi de restructurer l'exposition pour mieux présenter les objets. Ce que les amateurs appellent « le musée dans le musée », reste intact. Il est indéniable qu'Estavayer possède un joyau de musée qui est admiré loin à la ronde.

Les attentes des visiteurs changent. Ils aiment des parcours interactifs. Là aussi, l'équipe du Musée s'attelle régulièrement à la mise à jour des différentes activités. Les carnets découvertes proposés gratuitement à l'accueil sont très appréciés par le jeune public et les activités proposées directement dans les salles connaissent un succès grandissant. Elles sont constamment renouvelées par l'équipe du Musée qui invite les visiteurs à venir les découvrir.

Usuellement, le Musée est ouvert de mars à décembre entre 13h à 18h.

Fermé le lundi

À bientôt au Musée !



STATISTIQUES DU CHÔMAGE

Situation au 31.12.2019

| | Estavayer | la Broye | Canton de FR | Suisse |
|-----------------------------|-----------|----------|--------------|-----------|
| Population active | 4'810 | 17'834 | 173'204 | 4'636'100 |
| Nbre de demandeurs d'emploi | 233 | 729 | 8'275 | 192'955 |
| Taux de demandeurs d'emploi | 4.8% | 4.1% | 4.8% | 4.2% |
| Nombre de chômeurs | 137 | 441 | 4'923 | 117'277 |
| Taux de chômage | 2.8% | 2.5% | 2.8% | 2.5% |

- Demandeurs d'emploi : tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, qui sont inscrits aux offices régionaux de placement et cherchent un emploi.
- Demandeurs d'emploi non-chômeurs : demandeurs d'emploi qui sont inscrits aux offices régionaux de placement cependant qui, à la différence des chômeurs, ne sont pas immédiatement disponibles pour placement ou qui ont un emploi (personnes en programme d'emploi temporaire, en programme de reconversion et de perfectionnement, en gain intermédiaire et autres demandeurs d'emploi non-chômeurs).
- Chômeurs : personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement. Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage. Les chômeurs complets cherchent un poste à plein temps; les chômeurs partiels, un poste à temps partiel.

STATISTIQUE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE

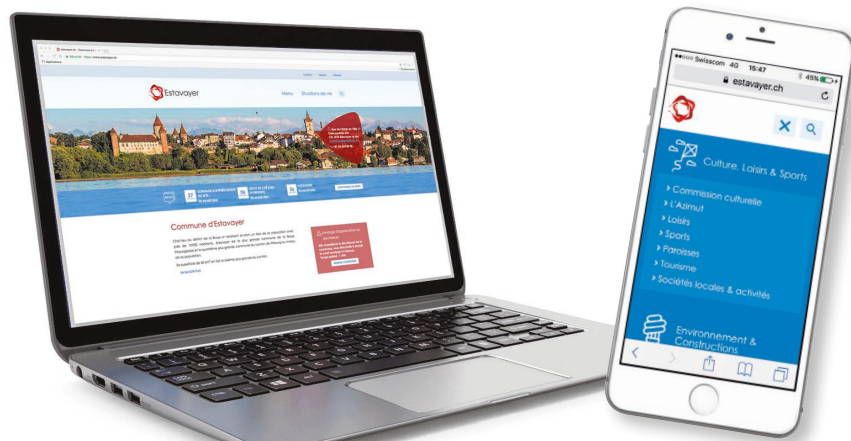
A fin décembre 2019, la population légale de la Commune était de 9'725:

| | FEMME | HOMME | TOTAL |
|-------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Autavaux | 159 | 156 | 315 |
| Bussy FR | 249 | 238 | 487 |
| Estavayer-le-Lac | 3'071 | 3'000 | 6'071 |
| Font | 215 | 200 | 415 |
| Forel FR | 185 | 218 | 403 |
| Montbrelloz | 191 | 200 | 391 |
| Morens FR | 83 | 110 | 193 |
| Murist | 331 | 339 | 670 |
| Rueyres-les-Prés | 249 | 263 | 512 |
| Vuissens | 127 | 141 | 268 |
| Total général fin 2019 | 4'860 | 4'865 | 9'725 |
| Total fin 2018 | 4'727 | 4'719 | 9'446 |
| Total fin 2017 | 4'730 | 4'723 | 9'453 |

9'725 habitants

4'810 pop. active

2,8% de chômeurs



PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET ET FACEBOOK

Le site Internet www.estavayer.ch est accessible sur ordinateur et avec une version adaptée pour smartphone.



Estavayer

IMPRESSUM

Textes: Commune d'Estavayer • Réalisation graphique: Anne Meyer Loetscher, Graphiste à Estavayer • Impression: media f • Diffusion: 5'000 exemplaires en tous ménages, 4 éditions/an